

PRÉFET DU CANTAL

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

Service Mobilité Aménagement Paysage

Aurillac, le **03 JUL. 2019**

Affaire suivie par : Mathilde DEGEN  
Pôle Stratégie et Animation  
Tél. : 04 73 43 15 38  
Courriel : mathilde.degen@developpement-durable.gouv.fr

Le Préfet du Cantal

à

Liste des destinataires (in fine)

**OBJET :** *Projet de classement des Gorges et vallées ennoyées de la Truyère Garabit-Grandval*

À la suite du comité de pilotage de restitution de la phase de concertation qui s'est tenu le 21 février dernier, la procédure de classement de site des Gorges et vallée ennoyées de la Truyère Garabit-Grandval peut franchir une nouvelle étape. Depuis 5 ans, un important travail a été conduit et la concertation menée sur 2018 et 2019 a permis d'aboutir à un périmètre à la hauteur des enjeux de ce patrimoine d'exception.

J'envisage de soumettre ce projet partagé à une enquête publique qui se tiendra sur le mois de septembre prochain. Dans ce cadre je sollicite par le présent courrier, votre avis sur le projet de classement de site et le périmètre proposé.

Afin de vous prononcer, veuillez trouver ci-joints les éléments nécessaires à une bonne compréhension du projet et du périmètre :

- un feuillet synthétique du rapport de présentation du projet de classement,
- le périmètre retenu, sur fond IGN au 1/25 000e et sur fond cadastral

L'intégralité de ces documents vous sera également envoyée par voie électronique, accompagnée du rapport de présentation complet du projet de classement. Mes services se tiennent à votre disposition pour éditer des cartes thématiques à votre convenance ou fournir des fichiers géoréférencés.

Je vous remercie de me faire parvenir votre délibération à l'adresse suivante : **DREAL – service MAP – Inspection des sites – 7 rue Léo Lagrange 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1.** Au-delà d'un délai de 3 mois à compter de la date de ce courrier, sans réponse de votre part, votre avis sera réputé favorable.

Vous serez bien-entendu tenu informés des avancées de ce dossier, notamment des modalités d'organisation de l'enquête publique.

Le Préfet,



Isabelle SIMA

## Liste des destinataires

- Monsieur le Président – Saint-Flour Communauté
- Monsieur le Président – Hautes Terres de l’Aubrac (S/C de Madame la Préfète de la Lozère)
- Monsieur le Président – Conseil départemental du Cantal
- Monsieur le Maire d’Alleuze
- Monsieur le Maire d’Albaret-le-Comtal (S/C de Madame la Préfète de la Lozère)
- Monsieur le Maire d’Anglards-de-Saint-Flour
- Madame le Maire de Chaliers
- Monsieur le Maire de Chaudes-Aigues
- Monsieur le Maire de Fridefont
- Monsieur le Maire de Maurines
- Madame le Maire de Neuvéglise-sur-Truyère
- Monsieur le Maire de Ruynes-en-Margeride
- Monsieur le Maire de Saint-Georges
- Madame le Maire de Saint-Martial
- Monsieur le Maire de Val d’Arcomie